

Le temps partiel : loin d'être un idéal : "Il est concentré dans les emplois peu ou non qualifiés"

Autor(en): **Roca i Escoda, Marta / Rosende, Magdalena**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[91] (2003)**

Heft 1474

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282580>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le temps partiel: loin d'être un idéal

«Il est concentré dans les emplois peu ou non qualifiés»

Sociologue à l'Université de Lausanne, Magdalena Rosende explique en quoi le temps partiel est souvent source de discriminations diverses envers les travailleuses et comment il s'adresse spécifiquement à elles avant tout. Présenté comme un «choix» ou une «formule magique», le temps partiel «offert» aux femmes fait l'impasse sur la «conciliation famille-travail» du côté des hommes. Entrevue.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARTA ROCA I ESCODA

Depuis peu, le travail à temps partiel est considéré comme le moyen d'un nouveau style de vie qui favorise l'épanouissement hors travail. Cette forme d'emploi est-elle vraiment une panacée?

Les discours sur le temps partiel sont formulés en termes généraux et neutres, sans spécifier que le temps partiel incombe majoritairement aux femmes, aux mères de famille avant tout, et qu'il peut être source de précarité. En réalité, le temps partiel est loin d'être un idéal. Il est concentré dans le commerce, le nettoyage, les services aux particuliers, la santé et le social (caissières, vendeuses, nettoyeuses, aides-soignantes, etc.), donc dans des emplois peu ou non qualifiés ; il est très peu répandu dans l'administration, l'enseignement et les professions libérales et reste exceptionnel aux échelons supérieurs de la hiérarchie. Avec une durée du travail inférieure à 50% du plein temps, le temps partiel est source de discriminations diverses et très souvent précaire : le salaire n'est pas assujéti à la LPP; les salarié-e-s ne sont pas soumis-e-s aux conventions collectives de travail. En outre, dans un contexte de flexibilité horaire croissante, il est faux de penser que les employé-e-s peuvent choisir leurs horaires. La demande des mères de famille ne correspond pas vraiment à celle des employeurs, qui eux, cherchent à disposer de la main-d'œuvre seulement lorsque le carnet de commandes est plein. Enfin, le travail à temps partiel n'est pas synonyme de davantage de temps libre, puisqu'une grande partie des activités autrefois réparties au sein du couple ou déléguées à l'extérieur est accomplie par la personne travaillant à temps partiel. Comment revendiquer le partage des tâches domestiques lorsque le partenaire travaille à temps plein?

En ce sens, le temps partiel présenté comme un «choix» et comme le moyen de «concilier» famille et travail, renforce-t-il cette division sexuée des rôles au sein du couple ?

Le temps partiel est non seulement présenté comme la «formule magique» qui permet aux femmes d'assumer l'éducation des enfants qui leur est socialement assignée et une activité rémunérée, mais également comme le fruit d'un choix de leur part. Dans un pays où la durée de travail à plein temps est très élevée, où les horaires scolaires sont éclatés, où l'insuffisance des infrastructures pour la petite enfance est criante, cette forme d'emploi permet à certaines femmes et quelques hommes de mieux vivre pendant une certaine période la «conciliation» famille-travail. Face au stress inhérent à la gestion quotidienne d'horaires différents, il n'est pas surprenant de vouloir réduire le temps de travail. Cela est le cas d'avocat-e-s, médecins, enseignant-e-s, journalistes, etc. Mais ce choix dépend largement du niveau de qualification et de la position professionnelle. Enfin, débattre du temps partiel sous l'angle du «choix» ou des «contraintes» revient à occulter le rôle du marché du travail. Or, c'est ce dernier qui fixe l'offre de travail.

Au niveau institutionnel, le temps partiel apparaît toutefois comme un outil des politiques de «conciliation famille-travail». Quel est votre avis sur cette question ?

Contrairement à ce que laisse penser la notion de «conciliation», le temps partiel, dans le contexte actuel, est davantage source de stress et de conflit que d'équilibre et d'épanouissement. Ensuite, ces politiques ne s'adressent qu'aux femmes et à elles seules, alors que la «conciliation» devrait concerner aussi bien les hommes que les femmes. Enfin, il ne s'agit pas seulement de trouver des aménagements qui permettent l'implication féminine et masculine dans plusieurs domaines, le problème est de mettre sur pied d'égalité l'activité rémunérée et les tâches essentielles à la société et à sa reproduction. »